

Lancement de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves

Conférence de presse
Mardi 24 juin 2014





Sommaire

- Avant-propos du ministre
- Une conférence nationale pour construire une véritable politique de l'évaluation des élèves
- Conférence nationale sur l'évaluation des élèves : la fabrique du consensus (*infographie*)
- Le calendrier des réformes pédagogiques (*infographie*)
- Lettre de mission du président du comité d'organisation
- Biographie d'Étienne Klein, président du jury, physicien, directeur de recherche au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, et docteur en philosophie des sciences
- Biographie de Michel Quéré, président du comité d'organisation, recteur de l'académie de Rennes
- Biographie de Florence Robine, vice-présidente du comité d'organisation, directrice générale de l'enseignement scolaire



Avant-propos du ministre

Tout le monde a en mémoire une note, bonne ou mauvaise, qui l'a particulièrement marqué au cours de sa scolarité. Tout le monde a en mémoire le souvenir d'une réussite ou d'un échec. Nous y avons tous été confrontés, tant à l'école que dans notre vie professionnelle.

Les enfants apprennent très jeunes le sens des mots « égalité », « fraternité » et « liberté », mais ils apprennent également très jeunes – trop jeunes – le sens des mots « compétition », « performance » et, trop souvent, « échec ». Or les conséquences de cette confrontation précoce au sentiment d'échec sont parfois dramatiques sur le destin scolaire et social.

Ce sont les élèves les plus fragiles qui ressentent le plus durement les effets de l'évaluation lorsque celle-ci ne prend en compte que leurs lacunes, les décourage dans leurs apprentissages et les freine dans leurs parcours. Ils subissent des évaluations dont ils ne saisissent pas toujours les codes ni les attendus implicites, contrairement aux élèves les mieux pourvus culturellement, qui acquièrent ceux-ci en dehors de l'École.

Le système d'évaluation des élèves, tel qu'il existe à l'heure actuelle, contribue fortement à accroître les inégalités scolaires, contre lesquelles je me suis engagé à lutter avec détermination.

Il y a aujourd'hui urgence à changer le rapport des élèves français à l'erreur, à la faute, à l'échec. Je veux que nous puissions faire évoluer en profondeur notre manière d'évaluer. Tel est l'enjeu des réflexions que je souhaite ouvrir aujourd'hui, dans le cadre d'un grand chantier pédagogique pensant conjointement l'évolution des pratiques d'évaluation des élèves, la définition du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et la refonte des programmes de la scolarité obligatoire.

L'évaluation doit dire quelque chose. Elle doit être un outil de progrès pour les élèves et non un outil de relégation. Elle doit être un indicateur de ce qui est acquis et de ce qui ne l'est pas, et non un couperet séparant pour toujours les bons et les mauvais élèves. L'évaluation doit être plus ouverte à la progressivité des apprentissages des élèves. Il ne s'agit en aucun cas d'abaisser le niveau d'exigence mais de faire de l'évaluation une démarche, et non seulement une mesure, afin que l'élève se sente valorisé et encouragé à prendre confiance en ses capacités. Mettre en œuvre des pratiques évaluatives réfléchies, explicites, claires et justes : telles sont les lignes de force qui me tiennent à cœur.



Ce projet, je veux le construire avec tous les acteurs de l'éducation. Je veux trouver avec eux un véritable consensus, identifier les sujets qui rapprochent comme ceux qui séparent et inscrire notre action dans le temps long. C'est la raison pour laquelle j'ai fait le choix d'une démarche inédite, fondée sur l'ouverture, la transparence et le dialogue : une conférence nationale sur l'évaluation des élèves à l'issue de laquelle un jury, composé de représentants de la communauté éducative et de la société civile, éclairé par les résultats de la recherche, les pratiques de terrain nationales et internationales et des auditions d'experts, remettra ses recommandations. C'est avec un vif intérêt que je prendrai connaissance de ces recommandations en décembre prochain, à l'issue d'une semaine de l'évaluation des élèves.

C'est un chantier ambitieux que j'ai l'honneur d'inaugurer aujourd'hui. Il doit conduire à la formulation d'une politique nationale d'évaluation des élèves. Je fais pleinement confiance à l'ensemble des acteurs, qu'ils soient membres de la communauté éducative ou de la société civile, pour mener, sur cette question, des réflexions à la hauteur de ses enjeux pour nos élèves, pour notre école et pour notre pays.

Benoît Hamon

Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Une conférence nationale pour construire une véritable politique de l'évaluation des élèves

Trop d'élèves souffrent aujourd'hui des effets négatifs d'évaluations qui ne prennent en compte que leurs lacunes, qui peuvent les décourager dans leurs apprentissages et les freiner dans leurs parcours. Les élèves les plus en difficulté subissent, plus que les autres encore, des évaluations dont ils ne comprennent pas toujours ni les codes, ni les attendus implicites.

Il est temps de construire une véritable politique de l'évaluation des élèves, au service des apprentissages et de la réussite de tous. Une évaluation dont les objectifs, les principes et les modalités doivent être partagés par les élèves, les familles, les enseignants, les équipes pédagogiques et éducatives.

C'est le sens de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves.

La communauté scientifique et les professionnels de l'éducation seront mobilisés de juillet à décembre 2014, dans le cadre d'un **dialogue ouvert et transparent avec les membres de la communauté éducative et l'ensemble de la société**, pour aider à la construction de la politique d'évaluation des élèves.

La démarche est inédite : elle vise à faire adopter par des représentants de la communauté éducative et de la société civile, réunis dans un **jury composé d'acteurs et d'usagers du système éducatif**, des recommandations fondées sur les résultats de la recherche, les connaissances scientifiques, les pratiques de terrain nationales et internationales.

Cinq questions seront mises en débat :

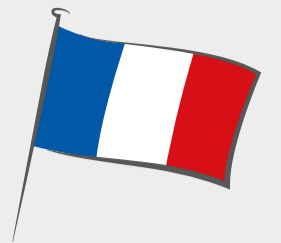
- Comment l'évaluation peut-elle être au service des apprentissages des élèves et participer à leurs progrès ?
- Comment rendre compte aux familles des progrès des élèves ?
- Quelle place et quelle forme de la notation dans l'évaluation des élèves ?
- Quels doivent être les moments de l'évaluation dans les parcours des élèves ?
- Comment mobiliser les évaluations dans la détermination des parcours des élèves, leurs choix d'orientation et les procédures d'affectation ?

Du 8 au 12 décembre 2014, **une semaine de l'évaluation sera organisée en conclusion des travaux de la conférence**. À l'issue de deux jours d'auditions et de débats publics, le jury remettra ses recommandations au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

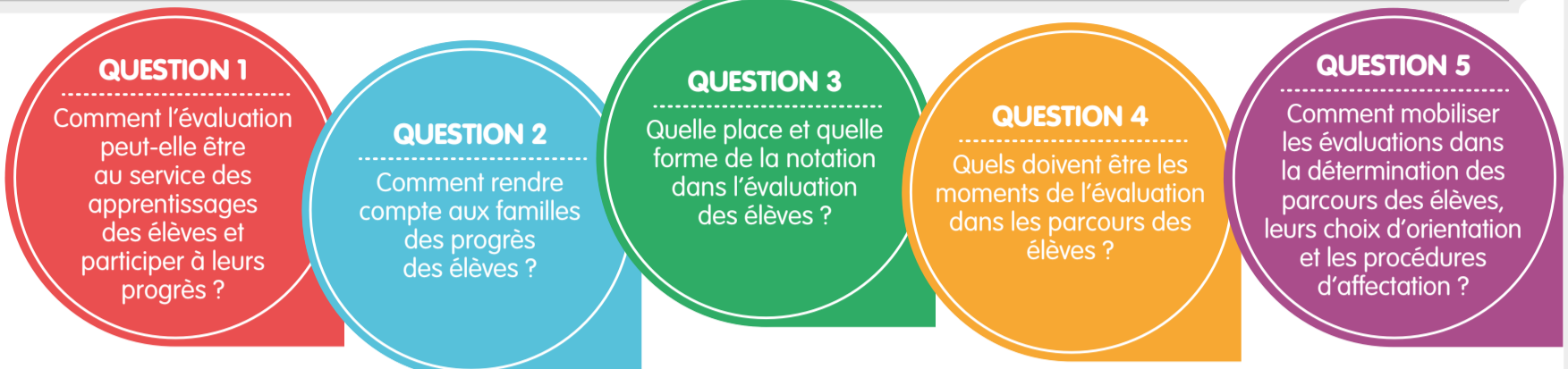
Mettre en œuvre des pratiques évaluatives réfléchies, explicites et prenant en compte les progrès des élèves permettra d'augmenter le niveau d'exigence à l'égard de tous les élèves.



CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES : LA FABRIQUE DU CONSENSUS



« Les objectifs, les principes et les modalités de l'évaluation des élèves doivent être partagés par tous : élèves, familles, enseignants, équipes pédagogiques et éducatives. »



LE COMITÉ D'ORGANISATION



Présidence : **Michel Quéré**, recteur de l'académie de Rennes
 Vice-présidence : **Florence Robine**, directrice générale de l'enseignement scolaire
 Membres : **Jean-Yves Daniel**, doyen de l'IGEN ; **Jean-Richard Cytermann**, chef de service de l'IGAENR ; **Catherine Moisan**, directrice de la Depp ; **Michel Lussault**, directeur de l'Ifé ; président du Conseil supérieur des programmes

IL ORGANISE LES GROUPES DE TRAVAIL

IL RÉDIGE LES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

IL NOMME LES MEMBRES DU JURY

LES GROUPES DE TRAVAIL

ILS PRODUISENT UNE ANALYSE ET UNE SYNTHÈSE OBJECTIVE DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE, EFFECTUENT DES ENQUÊTES DE PRATIQUES, RECVÈLLENT DES AVIS D'EXPERTS



LE JURY PEUT RÉCLAMER DES ANALYSES OU DES PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES

LE JURY

IL EST REPRÉSENTATIF DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Présidence : **Étienne Klein**, directeur de recherches au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

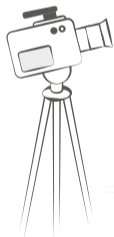


LA SEMAINE DE L'ÉVALUATION

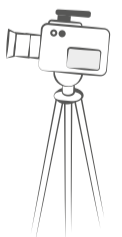
LE COMITÉ D'ORGANISATION

LE DÉBAT EST PARTICIPATIF

LA PAROLE EST OUVERTE AUX NON-SPECIALISTES



LE JURY EST AU CŒUR DE LA RÉUNION PUBLIQUE



LE CALENDRIER DES RÉFORMES PÉDAGOGIQUES



Programme
de l'école maternelle



Programmes
de l'école élémentaire



Programmes
du collège



Socle commun
de connaissances,
de compétences et de culture



Programmes
d'enseignement
moral et civique

2014

JUIN
2014



Remise par le CSP du projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture



Publication de la circulaire « Recommandations pour la mise en œuvre des programmes de l'école élémentaire »

Lancement de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves

JUILLET
AOÛT
2014



Remise par le CSP de la proposition de programme de l'école maternelle



Remise par le CSP des propositions de programmes d'enseignement moral et civique

SEPTEMBRE
OCTOBRE
2014



Consultation sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture



Consultation sur le programme de l'école maternelle



Consultation sur les programmes d'enseignement moral et civique

DÉCEMBRE
2014

Du 8 au 12 décembre, semaine sur l'évaluation des élèves :

- auditions et débats publics
- délibérations du jury
- remise des recommandations du jury au ministre

2015

JANVIER
FÉVRIER
MARS 2015

Lancement de la politique d'évaluation des élèves



Remise par le CSP des propositions de programmes de l'école élémentaire et du collège



Consultation sur les programmes de l'école élémentaire et du collège

RENTÉE
2015



Entrée en vigueur du nouveau programme de l'école maternelle



Entrée en vigueur des programmes d'enseignement moral et civique

2016/2018

RENTÉES
2016
À 2018



Entrée en vigueur du socle commun de connaissances, de compétences et de culture



Entrée en vigueur progressive des nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège

*Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

Le ministre

Paris, le 24 juin 2014

Monsieur le Recteur,

J'ai fait de la lutte contre le poids des déterminismes sociaux sur la réussite scolaire des élèves de l'École de la République l'axe central de mon action de ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il ne revient pas au ministre d'entretenir le mythe de l'égalité, mais de s'attaquer à la réalité des inégalités.

Améliorer les conditions d'apprentissage de tous les élèves, transmettre à chacun les outils pour progresser dans ses acquis, poursuivre des études et se construire un avenir personnel et professionnel, se fera grâce à la formation repensée des enseignants, à la nouvelle organisation du temps de travail à l'école élémentaire, aux nouveaux programmes de l'école maternelle et de la scolarité obligatoire, et par l'évolution des pratiques en matière d'évaluation des élèves.

Les élèves français souffrent aujourd'hui des effets négatifs d'une évaluation qui ne prend en compte que leurs lacunes, qui peut les décourager dans leurs apprentissages et les freiner dans leurs parcours. Les élèves les plus en difficulté subissent trop souvent des évaluations dont ils ne comprennent pas toujours ni les codes, ni les attendus implicites, que les élèves les plus favorisés culturellement acquièrent en dehors de l'école.

Le principe de l'évolution des modalités de la notation des élèves, afin d'« éviter une "notation-sanction" à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles » est inscrit dans la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.

L'évaluation des élèves doit être au service de leurs apprentissages. Information indispensable pour les familles, composante des choix d'orientation, l'évaluation est, pour les enseignants, un outil d'estimation du degré d'acquisition des connaissances et des compétences de leurs élèves, d'identification de leurs fragilités, des points non encore maîtrisés, et de mesure du degré de réussite. Elle doit s'inscrire, pour les élèves, dans une démarche leur permettant de progresser par une connaissance objective de leurs acquis.

Les objectifs, les principes et les modalités de l'évaluation des élèves doivent être partagés par tous : élèves, familles, enseignants, équipes pédagogiques et éducatives. Je souhaite mobiliser la communauté scientifique, les professionnels de l'éducation, les membres de la communauté éducative et les faire dialoguer avec l'ensemble de la société pour aider à la définition de la politique d'évaluation des élèves. C'est pourquoi j'ai décidé d'organiser, dans le cadre d'une démarche ouverte et transparente permettant de s'accorder de manière ambitieuse sur ce qui fait consensus et d'identifier les points de dissensus, une conférence nationale sur l'évaluation des élèves.

Cette démarche est inédite. Elle vise à faire adopter par des représentants de la communauté éducative et de la société civile, réunis dans un jury composé d'acteurs et d'usagers du système éducatif, des recommandations fondées sur les résultats de la recherche, les connaissances scientifiques, les pratiques de terrain nationales et internationales. C'est sur la base des recommandations de ce jury, qu'Étienne Klein a accepté de présider, que je serai amené à définir une politique d'évaluation des élèves.

J'ai décidé de confier la préparation de cette conférence nationale sur l'évaluation des élèves à un comité d'organisation, dont j'ai souhaité que vous assuriez la présidence. Ce comité sera vice-présidé par Florence Robine, directrice générale de l'enseignement scolaire. Il réunira en outre Jean-Yves Daniel, doyen de l'inspection générale de l'Éducation nationale, Jean-Richard Cytermann, chef de service de l'inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, Catherine Moisan, directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Michel Lussault, directeur de l'Institut français de l'éducation, et le président du Conseil supérieur des programmes.

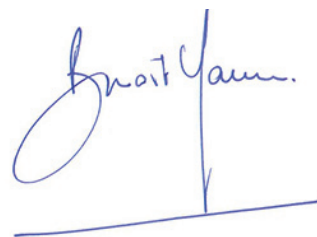
Ce comité aura la charge de déterminer les questions sur lesquelles le jury sera amené à se prononcer. Il veillera à la bonne organisation et à la qualité du dialogue entre chercheurs, experts, praticiens et usagers du système éducatif.

Une semaine de l'évaluation des élèves sera organisée dans le courant du mois de décembre, autour de deux jours de débats publics et d'auditions d'experts par les membres du jury, à l'issue de laquelle ce dernier me remettra ses recommandations et vos travaux s'achèveront. Vous pourrez constituer, pour conduire cette mission majeure, une équipe de soutien.

Je souhaite faire de cette conférence nationale sur l'évaluation des élèves, avec l'élaboration du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des nouveaux programmes de l'école primaire et du collège, le deuxième volet de la réforme pédagogique de l'École de la République.

Mettre en œuvre des pratiques évaluatives réfléchies, explicites et prenant en compte les progrès des élèves permettra d'augmenter le niveau d'exigence à l'égard de tous les élèves.

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Benoît Hamon
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche



© D.R.

ÉTIENNE KLEIN

président du jury
physicien, directeur de recherche au Commissariat à l'énergie
atomique et aux énergies alternatives et docteur en philosophie
des sciences

Étienne Klein est physicien, directeur de recherche au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) où il dirige le laboratoire de recherche sur les sciences de la matière du CEA (LARSIM) depuis 2006.

Ancien élève de l'École centrale de Paris (1981), Étienne Klein est titulaire d'un DEA de physique théorique ainsi que d'un doctorat de philosophie des sciences. En 2006, il obtient l'habilitation à diriger des recherches en philosophie des sciences. Il enseigne la philosophie des sciences à l'École centrale de Paris et intervient en master à l'université de Paris 7.

Élu à l'Académie des technologies en 2013, Étienne Klein est membre des conseils scientifiques de l'Office parlementaire pour l'évaluation des choix scientifiques et technologiques, de la Cité des sciences et de l'industrie, et de l'Institut des hautes études scientifiques.

Il anime par ailleurs tous les jeudis matins une chronique sur France Culture, « Le monde selon Étienne Klein ».

Étienne Klein a écrit plusieurs essais sur la physique, notamment sur la question du temps, et a reçu de nombreux prix. Il a récemment publié :

- *Le Monde selon Étienne Klein*, France Culture/ Les Équateurs, 2014
- *En cherchant Majorana*, Flammarion/ Les Équateurs, 2013
- *Allons-nous liquider la science ? Galilée et les Indiens*, Flammarion, 2013
- *Discours sur l'origine de l'univers*, Champs-Flammarion, 2012

Étienne Klein est chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite et de l'Ordre des Palmes académiques.



© Com. Rec.

MICHEL QUÉRÉ

président du comité d'organisation
recteur de l'académie de Rennes

Michel Quéré, 55 ans, a été nommé recteur de l'académie de Rennes, chancelier des universités de Bretagne, lors du Conseil des ministres du 3 janvier 2013.

Docteur en sciences économiques, docteur en urbanisme et habilité à diriger des recherches, Michel Quéré est, depuis 2001, directeur de recherche au CNRS. De 2004 à 2006, il dirige l'équipe I2C (Innovation, concurrence et croissance) au sein du groupe de recherche en droit, économie et gestion (Gredeg), unité mixte de recherche du CNRS et de l'université de Nice-Sophia-Antipolis. Parallèlement, en 2005-2006, il est coordinateur scientifique de l'USAR/ANR pour les sciences humaines et sociales.

De 2006 à 2009, Michel Quéré dirige le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Cereq), établissement public à caractère administratif sous la double tutelle du ministre en charge de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et du ministre en charge de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Le Cereq est opérateur de l'État en matière d'analyse de la relation formation-emploi ; il produit notamment des enquêtes nationales d'insertion professionnelle des jeunes (enquêtes Génération).

En 2009, Michel Quéré est nommé directeur de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) pour les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, jusqu'en 2013. La Depp est notamment producteur national d'outils d'évaluations des acquis des élèves et opérateur international de dispositifs d'évaluation (PIRLS, Pisa notamment). Elle est également chargée d'études et de productions statistiques dans le champ de l'éducation.

Durant sa carrière de chercheur, Michel Quéré a pris en charge l'animation scientifique de plusieurs réseaux de recherche européens dans le cadre des différents programmes cadres de recherche de l'Union européenne. Il est l'auteur de nombreuses publications dans des revues nationales et internationales avec comité de lecture portant notamment sur la croissance et l'innovation.

Michel Quéré est chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, et commandeur des Palmes académiques.



© Aurone Muñoz

FLORENCE ROBINE

vice-présidente du comité d'organisation
directrice générale de l'enseignement scolaire

Florence Robine a été nommée directrice générale de l'enseignement scolaire lors du Conseil des ministres du 7 mai 2014.

Ancienne élève de l'École normale supérieure de Cachan (1983), Florence Robine est agrégée de sciences physiques option physique et docteur de l'université Paris 7 en épistémologie et histoire des sciences exactes et des institutions scientifiques. Elle a été professeure de physique-chimie en classe préparatoire aux grandes écoles, puis chargée de cours à l'ENS Cachan (2001-2004) et à l'école doctorale de philosophie et histoire des sciences de l'université Paris 1 (2002-2006), ainsi que chercheuse associée à l'équipe REHEIS-UMR-CNRS-Paris 7 (1990-2002).

En 2004, elle est nommée inspectrice générale de l'Éducation nationale. Florence Robine exerce, au sein de l'IGEN, de multiples missions transversales portant notamment sur l'évaluation des écoles et EPLE, l'éducation prioritaire, l'évaluation des enseignants, la formation d'ingénieur et les relations avec les universités. Elle rédige le rapport sur *Les livrets de compétences, nouveaux outils d'évaluation des acquis*.

Au sein du groupe sciences physiques, Florence Robine devient présidente du concours général des lycées et présidente du jury d'agrégation externe de physique appliquée. Responsable du secteur collège pour les programmes, la mise en œuvre du socle commun et le livret de compétences, elle prend en charge le suivi de l'expérimentation d'un enseignement intégré de sciences et technologie.

Florence Robine possède également une importante expérience internationale. Elle a effectué de nombreuses missions d'expertise portant sur les programmes de coopération, avec notamment la Chine et l'Algérie, sur la formation scientifique de haut niveau, ainsi qu'auprès de la Commission européenne, en apprentissage des sciences dans les systèmes d'éducation en Europe. Elle a été chef de la délégation française aux Olympiades de physique en Espagne (2005), à Singapour (2006), en Iran (2007), au Vietnam (2008), au Mexique (2009).

À partir de 2009, Florence Robine est nommée successivement rectrice de l'académie de Guyane (2009-2012), de l'académie de Rouen (2012-2013) et de l'académie de Créteil (2013- 2014).

Florence Robine est chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, et commandeur des Palmes académiques.

education.gouv.fr
[#EvaluationDesEleves](https://twitter.com/EvaluationDesEleves)

Contact presse
01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr

